



A VOS CÔTÉS !

Le Département avec Corrèze Tourisme et les Offices de Tourisme accompagne les prestataires corréziens vers la reprise

Pourquoi un dispositif d'accompagnement pour les prestataires corréziens ?

Au-delà des difficultés actuelles, il est important de parler d'avenir dès maintenant

Les acteurs du tourisme corréziens traversent actuellement une situation inédite et extrêmement anxiogène. De nombreuses questions restent encore en suspens : Quand pourrais-je à nouveau accueillir des clients ? Sous quelles conditions garantir leur sécurité ? Celle de mes employés et même la mienne ? Comment les convaincre de revenir ?

A ces questions s'ajoutent des préoccupations beaucoup plus immédiates : Comment faire face à mes charges, sauver ma trésorerie, de quels allègements ou aides puis-je bénéficier pour sauver mon activité ?

Sur ces sujets, le Département, avec les équipes de Corrèze Tourisme et des offices de tourisme, les informe au mieux et les orientent vers les institutions ou organismes compétents, et ce, au fur et à mesure que les dispositifs se mettent en place.

En tant qu'organismes gestionnaires de destination, nous avons aussi et surtout le devoir d'être à leurs côtés pour les aider à affronter cette crise et préparer la reprise.

Car il y aura bien un après...

Même si l'avenir peut encore paraître incertain, il est évident que les prestataires, entreprises ou destinations qui tireront le mieux leur épingle du jeu au moment de la reprise sont ceux qui s'y seront le mieux préparés.

Pour être efficace, cette stratégie de relance ne fonctionnera que si elle s'appuie sur deux fondamentaux :

- recréer de la demande en suscitant de l'intérêt pour notre destination ;
- proposer une offre adaptée aux nouvelles attentes.

Un objectif : donner encore plus envie de découvrir la Corrèze et ses territoires !

La relance de l'économie touristique et de l'attrait pour la destination « Corrèze » ne pourra être efficace qu'en s'appuyant sur les forces et spécificités de chacun, de façon cohérente et concertée à l'échelle de la destination.

La Corrèze et ses territoires ont de nombreux atouts à faire valoir pour séduire une clientèle en quête de dépaysement : territoire d'eau préservé, accessible, doté de structures d'hébergements de charme, à taille humaine, est propice aux activités de pleine nature mais aussi à la douceur de vivre, au bien-être, aux retrouvailles.

Dans le contexte à venir, nous aurons tout intérêt à **cibler nos bassins de clientèles de proximité et nos clients fidèles**. Il semble en effet peu probable que les français soient enclins à partir à l'autre bout du

monde cette année. Dans cette même logique, les corrèziens et ceux qui ont une attache forte avec le territoire seront certainement les premiers clients et ambassadeurs de la destination.

C'est en ce sens que nous travaillons déjà collectivement afin de nous donner les moyens d'agir dès que le contexte le permettra.

Une obligation : adapter l'offre corrèzienne aux attentes nouvelles

Cette pandémie et les mesures exceptionnelles qui ont été prises pour y faire face changeront sans doute durablement les attentes et les aspirations des touristes.

Aussi, le Département avec Corrèze Tourisme et les offices de tourisme proposent, au cours des **3 prochaines semaines** (qui précéderont a priori le déconfinement progressif du pays), **une série d'ateliers virtuels** dédiés aux prestataires touristiques et orientés vers « l'accompagnement au changement ».

Ce dispositif est destiné à les aider à relancer au mieux leurs activités à l'issue de la crise.

A titre d'exemple, ces temps de rencontre permettront d'aborder avec une **approche très « pratique »** des sujets tels que :

- l'adaptation de l'offre face aux nouvelles préoccupations sanitaires des futurs clients,
- les stratégies de « prix » à privilégier pour mieux relancer l'activité,
- la création d'offres spécifiques aux clientèles de proximité,
- ou bien encore la communication pendant et après la crise.

Résolument opérationnels, animés par des experts reconnus pour chaque thématique et dans des **formats relativement courts**, ces rencontres ont pour objectif d'amener les prestataires à **se poser les bonnes questions** mais aussi, et surtout, de leur **proposer des solutions**.

Les contenus seront adaptés à l'évolution de l'actualité et au fur et à mesure des annonces sur les modalités de déconfinement.

Par ailleurs, afin que chacun puisse y prendre part, ils seront **intégralement gratuits** pour tous les prestataires.

Enfin, pour que ce dispositif inédit corresponde le plus exactement possible à leurs attentes et à leur réalité quotidienne, nous avons fait le choix d'**associer les participants à la constitution même du programme de ces ateliers**.

Un partenariat inédit

Enfin, il est à noter que cette initiative a été prise conjointement à l'échelle des départements de l'Aveyron, de la Lozère, du Lot, de la Corrèze et de la Haute-Vienne et de leur réseau d'offices de tourisme.

Face à cette crise sans précédent, cette mutualisation des compétences et des moyens de départements à caractère rural (loin des grandes concentrations) a semblé logique et nécessaire pour assurer la meilleure solidarité possible au service des acteurs touristiques de nos territoires.

Entre convivialité et art de vivre, nos destinations ont en effet beaucoup à offrir pour demain.

Modalités pratiques :

Une invitation a été adressée à l'ensemble des prestataires touristiques référencés par Corrèze Tourisme et les Offices de Tourisme pour participer à la 1^{ère} rencontre virtuelle du vendredi 24 avril à 16h.

L'ensemble du dispositif sera présenté à ce moment-là et les prestataires pourront exprimer leurs attentes et priorités concernant les ateliers à venir.

Si vous n'avez pas reçu cette invitation :
Envoyez un mail à tourisme@correze.fr ou contactez le 05 55 29 98 78.

Contact presse : Marie Saule - Directrice de Corrèze Tourisme - 06 73 24 46 18 - mсаule@correze.fr